

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2007**

**Séance du 2 mars 2007**

CG 07/1<sup>ère</sup>/VII-01

**FONDS DEPARTEMENTAL  
D'INTERVENTION TOURISTIQUE**

---

Depuis 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité.

**LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE**

Nos lignes d'actions concernent principalement :

**L'hébergement rural avec :**

- la création et la modernisation de **meublés de tourisme** ruraux, privés ou communaux, et de **gîtes d'étapes** sur les sentiers de randonnée,
- la création de **chambres d'hôtes** privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances,
- la création de **villages de vacances pavillonnaires** avec équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes,
- la création, l'extension ou la modernisation de **campings** communaux classés,
- enfin, l'aide à la **petite hôtellerie rurale**.

**L'hébergement de caractère :**

Depuis 1994 une nouvelle politique, menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit Conseils Généraux de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé :

- l'élaboration d'un catalogue spécifique "chambres d'hôtes de caractère en Midi-Pyrénées" avec, en Tarn-et-Garonne, 7 structures,
- un catalogue "locations et gîtes de caractère" comprenant 34 structures en Tarn-et-Garonne dont trois Clévacances.

### **Les activités de loisirs :**

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays permet encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de petites randonnées, notamment à travers les structures intercommunales.

Il y a plus de 150 sentiers de petites randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées répertoriés sur les topo-guides locaux édités par les Communautés de Communes, les Communes et les Offices de Tourisme. Ceux-ci représentent plus de 1 200 kilomètres de chemins sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

## **BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2006**

I –

### **BILAN D ACTIVITE**

#### **L'OFFRE TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE D'HEBERGEMENT**

##### **a) Dans l'hôtellerie**

###### **l'hôtellerie classée**

En 2006, le Tarn-et-Garonne possédait **48 hôtels classés** pour une capacité de **2 527 lits**.

La répartition par catégorie est la suivante :

- 1 établissement classé 4\* avec 66 chambres,
- 8 établissements classés 3\* avec 228 chambres,
- 30 établissements classés 2\* avec 671 chambres,
- 3 établissements classés 1\* avec 35 chambres,
- 6 établissements sans étoile avec 173 chambres.

Deux de ces établissements classés 3\* sont "de Charme et de Caractère" : "Les Boissières" à Bioule et "Le Manoir Saint-Jean" à Saint-Paul d'Espis.

En 2006, la ville de Montauban s'est dotée d'un établissement de qualité 4 étoiles venant favoriser l'attraction du Tarn-et-Garonne en matière de séminaires et de congrès.

#### l'hôtellerie non homologuée

L'hôtellerie non homologuée comptait **27 hôtels** en 2006 pour un total de **618 lits**.

### **b) Dans l'hôtellerie de plein air**

Le parc des campings classés pour 2006 est de **43 terrains** pour une capacité d'accueil de **6 888** places contre 7 002 en 2005.

### **c) Dans les meublés de tourisme**

#### Labellisés "Clévacances"

Il existe **220** logements labellisés "Clévacances" en 2006, dont 3 classés "Art de Vivre" :

- 147 meublés privés
- 73 meublés communaux ou associatifs

#### Labellisés "Gîtes de France"

Il existe **238** logements labellisés "Gîtes de France" en 2006 dont 31 classés "Art de Vivre":

- 209 gîtes privés
- 29 gîtes communaux

### **d) Dans les chambres d'hôtes**

#### Labellisées "Clévacances"

Les chambres d'hôtes labellisées "Clévacances" sont au nombre de **45** en 2006 dans 19 établissements.

#### Labellisées Gîtes de France

Les chambres d'hôtes labellisées "Gîtes de France" sont au nombre de **172** en 2006 dans 58 établissements dont 22 chambres d'hôtes "Art de Vivre".

### **e) Autres hébergements**

Les hébergements divers (centres de vacances, points d'accueil jeunes, gîtes d'étapes et de séjours, camping à la ferme et autres) offrent **2 240 places** en 2006.

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **15 201** en 2006 contre 14 733 en 2005, soit une hausse de 3,2 % de la capacité d'accueil.

## **La politique des hébergements de caractère**

Initiée en 1994, la nouvelle politique menée conjointement par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général de Tarn-et-Garonne permettant la création des hébergements de caractère rencontre un vif succès dans la mesure où le patrimoine bâti en Tarn-et-Garonne est de qualité.

Après quelques années, cette offre commence à produire des locations, ce qui permet notamment l'allongement des périodes de location hors saison.

S'agissant de maisons très typiques, les hébergements réalisés sont de bonne qualité : le Tarn-et-Garonne est le département le plus producteur d'hébergements dans ce domaine en Midi-Pyrénées. Ainsi de 1994 à 2005, 56 dossiers ont bénéficié de l'aide régionale dont 31 gîtes ou meublés ruraux, 2 gîtes communaux (Gasques et Monteils) et 23 chambres d'hôtes.

En 2006, trois dossiers ont bénéficié de l'aide régionale dont deux gîtes et un meublé. Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à **1 944 373 €**.

Sur les huit départements de la Région Midi-Pyrénées, en 2006, le département de Tarn-et-Garonne est classé deuxième avec le département du Tarn en matière de création d'hébergements de caractère.

## **LA FREQUENTATION TOURISTIQUE DU DEPARTEMENT**

### **a) Dans les hébergements**

#### l'hôtellerie homologuée

Durant les huit premiers mois de l'année 2006, l'enquête de l'INSEE indique un nombre de nuitées en hausse de + **15 %** pour environ **230 000 nuitées**.

#### l'hôtellerie de plein air

Durant les cinq mois de la saison touristique 2006, le taux d'occupation dans les campings est en baisse, d'après les résultats globaux définitifs transmis par l'INSEE.

Le nombre de nuitées s'élève à **162 246** contre 203 008 en 2005, ce qui représente une baisse de **20 %** par rapport à la même période de 2005 et de 4 % par rapport à 2004.

#### les chambres d'hôtes labellisées "Gîtes de France"

Durant l'année 2005, les chambres d'hôtes labellisées "Gîtes de France" ont comptabilisé 25 900 nuitées.

En 2006, le taux d'occupation annuel a été de 22,4 % avec une fréquentation plus importante pour les chambres d'hôtes classées 3 et 4 épis.

les meublés labellisés "Gîtes de France"

- en service de réservation

Les chiffres de fréquentation des meublés labellisés "Gîtes de France" sont présentés dans le chapitre commercialisation ci-après.

- en location directe

L'Association Départementale du Tourisme Vert 82 a mis en place, depuis 2005, une nouvelle méthode de comptabilisation pour les gîtes de France hors centrale de réservation. Les premiers résultats seront disponibles au premier trimestre 2007.

les meublés labellisés "Clévacances"

Les données seront disponibles dès le premier trimestre 2007.

**b) Dans les sites et monuments**

les musées

De janvier à octobre 2006, la fréquentation totale des musées est en hausse de 4 % par rapport à celle de la même période de 2005.

**plus de 30 000 visiteurs**

|                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| - Musée Ingres de Montauban | 37 837 visiteurs |
|-----------------------------|------------------|

**de 5 000 à 30 000 visiteurs**

|                                          |                 |
|------------------------------------------|-----------------|
| - Conservatoire de la Ruralité de Donzac | 5 822 visiteurs |
|------------------------------------------|-----------------|

**de 1 500 à 4 000 visiteurs**

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| - Musée du Vieux Saint-Antonin | 1 530 visiteurs |
|--------------------------------|-----------------|

|                           |                 |
|---------------------------|-----------------|
| - Musée du Vieil Auvillar | 2 226 visiteurs |
|---------------------------|-----------------|

|                                           |                 |
|-------------------------------------------|-----------------|
| - Musée d'Histoire Naturelle de Montauban | 4 701 visiteurs |
|-------------------------------------------|-----------------|

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| - Musée de Moissac | 4 950 visiteurs |
|--------------------|-----------------|

**moins de 1 500 visiteurs**

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| - Musée Calbet de Grisolles | 849 visiteurs |
|-----------------------------|---------------|

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| - Musée de St-Nicolas de la Grave | 1 430 visiteurs |
|-----------------------------------|-----------------|

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| - Musée du Terroir de Montauban | 1 492 visiteurs |
|---------------------------------|-----------------|

---

**60 837 visiteurs**

## les châteaux

La fréquentation des châteaux est en hausse de 4 % par rapport à 2005.

### **plus de 15 000 visiteurs**

- Château de Bruniquel 18 995 visiteurs

### **de 4 000 à 6 000 visiteurs**

- Château de Gramont 5 410 visiteurs

### **de 1 000 à 4 000 visiteurs**

- Château de Brassac 1 143 visiteurs

- Château de Cas à Espinas 3 656 visiteurs

### **moins de 1 000 visiteurs**

- Château de Bioule 305 visiteurs

**29 509 visiteurs**

## les autres principaux sites

La fréquentation est en baisse de 5 % par rapport à 2005, notamment en raison de la fermeture de la Grotte du Bosc, qui en 2005 représentait 4 600 visiteurs.

### **plus de 60 000 visiteurs**

- Cloître de l'Abbatiale de Moissac 61 083 visiteurs

### **de 6 000 à 15 000 visiteurs**

- Abbaye de Beaulieu à Ginals 7 325 visiteurs

- Abbaye de Belleperche à Cordes 8 101 visiteurs

Tolosannes

- Le Petit Paris à Vaissac 14 182 visiteurs

### **moins de 6 000 visiteurs**

- Maison Payrol à Bruniquel 3 247 visiteurs

**93 938 visiteurs**

## les piscines

La fréquentation des piscines est en hausse de 3,9 % par rapport à 2005.

### **plus de 30 000 entrées**

- Piscine municipale de Montauban 38 847 entrées

### **de 10 000 à 30 000 entrées**

- Piscine de Négrepelisse 11 697 entrées

### **de 5 000 à 10 000 entrées**

- Piscine du lac de Beaumont de Lomagne 5 110 entrées

- Piscine municipale de Castelsarrasin 5 271 entrées

- Piscine municipale de Saint-Antonin 5 586 entrées

- Piscine municipale de Caussade 6 186 entrées

- Piscine à la Base départementale de plein air  
et de loisirs du Tarn et de la Garonne 7 136 entrées

- Piscine municipale de Valence d'Agen 7 900 entrées

- Piscine du Faillal à Montpezat-de-Quercy 8 343 entrées

### **moins de 5 000 entrées**

- Piscine municipale de Moissac

4 813 entrées  
**100 889 entrées**

### les bases de loisirs

La fréquentation des bases de loisirs est en baisse de 14,2 % par rapport à 2005. En ce qui concerne la commune de Beaumont-de-Lomagne, il faut préciser que la baignade n'est plus autorisée depuis la saison 2005 alors que la commune de Parisot ne comptabilise plus les entrées. Sans ces deux sites, la baisse est de 6,1 % par rapport à l'année précédente.

#### de 20 000 à 25 000 entrées

- Plan d'eau des Chênes de Montaigu-de-Quercy 22 753 entrées

#### de 10 000 à 20 000 entrées

- Base de loisirs de Saint-Sardos 15 920 entrées  
- Lacs de Monclar-de-Quercy 17 638 entrées  
- Vallée des loisirs de Lafrançaise 19 206 entrées

#### moins de 10 000 entrées

- Lac de Molières 9 100 entrées  
**84 617 entrées**

## **LA COMMERCIALISATION**

### **a) Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière**

En 2006, le volume d'affaires s'est élevé à 1 024 000 €, en diminution de 4,7 % par rapport à 2005. La répartition est la suivante :

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| - meublés de tourisme Gîtes de France | 71,5 % |
| - meublés de tourisme Clévacances     | 11,7 % |
| - autres hébergements                 | 7,2 %  |
| (chambres d'hôtes, hôtels, campings)  |        |
| - séjours à thème                     | 9,6 %  |

### **b) La réservation**

Les ventes effectuées par le centre d'appel régional Midi-Pyrénées Vacances Loisirs ont baissé de 6,6 % par rapport à 2005 et représentent 26,4 % des ventes totales contre 27,7 % en 2005 et 28,9 % en 2004.

Par contre, une nette progression des ventes en ligne par internet a été enregistrée pour l'année 2006, soit 46 %. Le recours à la location par internet est de plus en plus utilisé et représente, aujourd'hui, quelques 20 % des ventes effectives contre 14 % en 2005 et 11 % en 2004.

En ce qui concerne les tours-opérateurs étrangers, leur part de marché est de 4,40 % et celle des propriétaires est de 3,80 %.

Une analyse des séjours en location "Gîtes de France" et "Clévacances" a été réalisée.

En ce qui concerne les séjours en location "Gîtes de France" et Clévacances, les éléments de fréquentation sont les suivants :

a) "Gîtes de France"

Sur 2006, le nombre de nuitées a baissé de 1,7 %,

48,9 % des nuitées ont été concentrées sur les mois de juillet et août (47,9 % en 2005). L'offre a augmenté de 4,8 % sur les mois de juillet et août et de 7,2 % sur l'ensemble de l'année.

b) "Clévacances"

Sur 2006, le nombre de nuitées a baissé de 3,7 %.

72,7 % des nuitées ont été concentrées sur les mois de juillet et août (62,3 % en 2005). L'offre a baissé de 33,1 % durant les mois de juillet et août et de 11,1 % sur l'ensemble de l'année.

## **II - BILAN FINANCIER**

Le montant global relatif au Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2006, s'est élevé à **86 869 €**. Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens (FEDER) et de la Région.

Elles sont relatives :

**en matière d'hébergement**

- à la création ou la modernisation de gîtes ruraux privés et de meublés Clévacances pour un montant de subventions départementales de **29 820 €**,

- **22 747 €** au titre de la modernisation de la petite hôtellerie rurale,

## **en matière d'activités de loisirs**

- **22 581 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau,
- **11 721 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

## **PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2007**

### **LES AIDES A L'INVESTISSEMENT**

C'est sur la base des besoins exprimés, notamment sur les projets émanant des divers contrats de pays, que les propositions budgétaires pour 2007 vous sont faites.

### **LES HEBERGEMENTS**

#### **1 - Création et modernisation des gîtes (Article 2041452 - Sous-fonction 94)**

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

De 1985 à 2005, seize communes (Auvillar, Cayriech, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont, Lauzerte, Monteils, Piquecos, Saint-Antonin et Monclar de Quercy) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de **31 gîtes communaux**, soit au total **185 747 €** de crédits.

En 2006, aucune opération n'a été enregistrée.

Je vous propose, pour l'exercice 2007 :

d'adopter une autorisation de programme de **80 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2007 : 20 000 €**
- crédits de paiement **2008 : 60 000 €**

#### **2 - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances (Article 204217 - Sous-fonction 94)**

De 1985 à 2006, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de **141 meublés de tourisme**. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à **866 057 €**.

S'agissant des chambres d'hôtes et Clévacances, pour la même période, notre concours financier a permis de réaliser **134 structures**, la dépense correspondante inscrite au budget départemental s'élevant à **329 666 €**.

Ce sont donc **1 195 723 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

Je vous propose, pour l'exercice 2007 :

d'adopter une autorisation de programme de **45 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2007 : 5 000 €**
- crédits de paiement 2008 : 20 000 €
- crédits de paiement 2009 : 20 000 €

### **3 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale** **(Article 204225 - Sous-fonction 94)**

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont **102 établissements** qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **1 058 432 €**.

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **290 912 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique

Je vous propose pour l'exercice 2007 :

d'adopter une autorisation de programme de **60 000 €**  
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2007 : 20 000 €**
- crédits de paiement 2008 : 40 000 €

#### **4 - Aménagement de campings communaux classés** **(Article 2041421 - Sous-fonction 94)**

De 1985 à 2006, 15 campings (Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaigu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette, Molières, Laguépie et Montech) ont été aménagés, modernisés ou agrandis, celui de la commune de Moissac s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Site Majeur. Au total, ce sont **429 230 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

Je vous propose pour l'exercice 2007 :  
d'adopter une autorisation de programme de **17 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :  
- crédits de paiement **2007**: . **7 000 €**  
- crédits de paiement **2008** : 10 000 €

### **LES ACTIVITES DE LOISIRS**

#### **1 - Équipements de loisirs liés à l'eau** (Article 2041420 - Sous-fonction 94)

Dans le cadre de la politique du fonds départemental d'intervention touristique (FDIT), l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2006, nous avons été amenés à examiner **33 demandes** au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

- \* les équipements directement liés à l'aménagement des plages (Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaigu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, Cayrac, Touffailles, Donzac, le Syndicat Intercommunal Caussade/Montels, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne),

- \* les haltes nautiques (Communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre),

- \* les ports de plaisance (Commune de Castelsarrasin et Moissac).

- \* les piscines (mise aux normes : Commune de Saint-Sardos)

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **455 602 €** de crédits qui ont été accordés aux communes.

Pour l'exercice 2007, je vous propose :  
d'adopter une autorisation de programme de **100 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :  
- crédits de paiement **2007 : 20 000 €**  
- crédits de paiement 2008 : 60 000 €  
- crédits de paiement 2009 : 20 000 €

## **2 - Les chemins de randonnée (Article 657343 - Sous-fonction 738)**

Le Conseil Général a approuvé le plan départemental d'itinéraire de randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 000 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation au fur et à mesure.

En 2006, 7 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2007, je vous propose de ratifier un crédit de **17 841 €** concernant l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée.

## **LA SIGNALISATION TOURISTIQUE**

### **La signalisation touristique (Article 2152 - Sous-fonction 94)**

En 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un **Plan de Signalisation Touristique** sur les routes départementales comprenant :

- une signalisation routière directionnelle,
- les Relais d'Informations Services (R.I.S.),
- une signalisation de jalonnement à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une signalisation d'information avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons débuté la pose d'une signalétique sur des « Circuits de Saveurs ». Aujourd'hui les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy,
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron,
- La Lomagne,
- Quercy Pays de Serres,
- Val de Garonne.

En ce qui concerne la signalisation touristique, le plan relatif à ce schéma départemental a été **totalelement réalisé** et aujourd'hui, ponctuellement, nous sommes amenés à réaliser des actualisations de ce schéma.

En 2006, je vous ai proposé la réalisation d'une signalisation touristique, avec le Conseil Général de la Haute-Garonne, relative à l'AOC de Fronton qui permettra ainsi d'organiser, autour des communes de Labastide Saint-Pierre, Campsas et Grisolles, la visite des chais et châteaux. Il s'agira de faire découvrir cette région hautement viticole.

## **LES AIDES AU FONCTIONNEMENT**

### **CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME**

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à « Loisirs-Accueil » avec l'appui du Comité Départemental du Tourisme.

Je vous précise, en outre, que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. La présentation de ces différentes opérations s'inscrit dans le cadre de notre Fonds de Promotion faisant l'objet, après discussion avec l'ensemble des partenaires de cette filière, dans le cadre du plan marketing géré par notre Comité Départemental du Tourisme, d'un rapport particulier.

Je vous propose, pour 2007, et dans l'attente de la restructuration prévue, de reconduire notre aide au Comité Départemental du Tourisme qui figure dans le livre des subventions aux associations, ainsi qu'à l'Association Départementale du Tourisme Vert 82 et à l'Association Clévacances, partenaires associés au développement du tourisme départemental.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte de la communication relative au bilan 2006 de la politique de développement touristique ;
- Approuve les actions suivantes pour l'année 2007 :

### **INVESTISSEMENT**

#### **Les hébergements**

##### *Création et modernisation des gîtes*

- Adopte une autorisation de programme de 80 000 € ;

##### *Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances*

- Adopte une autorisation de programme de 45 000 € ;

##### *Modernisation de la petite hôtellerie rurale*

- Adopte une autorisation de programme de 60 000 € ;

##### *Aménagement de campings communaux classés*

- Adopte une autorisation de programme de 17 000 € ;

#### **Les activités de loisirs**

##### *Equipements de loisirs liés à l'eau*

- Adopte une autorisation de programme de 100 000 € ;

## **La signalisation touristique**

- Prend acte de la communication relative à la signalisation touristique :
  - le plan relatif au schéma départemental est totalement réalisé,
  - une signalisation touristique en liaison avec le Conseil Général de la Haute-Garonne relative à l'AOC de Fronton est en cours de réalisation ;

## **FONCTIONNEMENT**

- Reconduit la subvention du Conseil Général au Comité départemental du tourisme, à l'Association départementale du tourisme vert 82 et à l'association Clévacances, partenaires associés au développement du tourisme départemental (cf délibération des associations) ;
- Ratifie l'inscription des crédits suivants au titre du fonds départemental d'intervention touristique :
  - Création et modernisation des gîtes communaux :
    - Article 2041452 - sous-fonction 94 ..... 20 000 €  
(20 000 € au titre du programme 2007)
  - Equipements de loisirs liés à l'eau :
    - Article 2041420 - sous-fonction 94 ..... 40 900 €  
(20 000 € au titre du programme 2007 et  
20 900 € au titre de l'autorisation de programme 2006)
  - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances :
    - Article 204217 - sous-fonction 94 ..... 21 269 €  
(5 000 € au titre du programme 2007 et  
16 269 € au titre des autorisations de programme antérieures)
  - Modernisation de l'hôtellerie rurale :
    - Article 204225 - sous-fonction 94 ..... 27 747 €  
(20 000 € au titre du programme 2007 et  
7 747 € au titre des autorisations de programme antérieures)
  - Campings classés :
    - Article 2041421 - sous-fonction 94 ..... 7 000 €
    - Article 204227 - sous-fonction 94 ..... 4 200 €
  - Entretien des chemins de randonnée :
    - Article 657343 - sous-fonction 738 ..... 17 841 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,